

La Saussaye



Le mot du Maire

L'année 2023 fut marquée par plusieurs réalisations notables pour la commune :

- La fin des travaux d'aménagement de la Mairie et la rénovation de la maison du sonneur dont vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin l'articulation financière finale. Malgré le contexte inflationniste que nous traversons, nous avons pu atténuer au maximum notre reste à charge. Cet objectif n'aurait pu être atteint sans l'aide précieuse des collectivités partenaires,
- La réalisation de la gare routière du collège, projet soutenu également par nos partenaires,
- Le début des travaux d'aménagement de la piste cyclable qui facilitera les déplacements de nos collégiens et qui va assurément soulager la fréquentation de la rue Abbé Bellemin; un éclairage solaire viendra compléter cet aménagement,
- La 2^e tranche d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques route de St Cyr,
- La viabilisation du local ado qui permet à notre jeunesse de se retrouver et d'adhérer aux activités proposées.

Par ailleurs, nous avons en 2023 mené une longue réflexion sur l'avenir de nos bâtiments scolaires (Écoles élémentaires Fleming 1 et 2, École maternelle Pasteur). L'option de construire une nouvelle école a vite été oubliée. Les coûts d'une construction, l'évolution de la démographie et la consommation du foncier nous orientent raisonnablement vers une rénovation énergétique de nos écoles et une renaturation des cours de récréation. C'est un vaste chantier qui va forcément perturber le quotidien des enseignants, des enfants et des familles. Afin d'assurer une continuité éducative, des classes mobiles seront installées. Monsieur Emmanuel Côme, architecte désigné suite à l'appel d'offres réalisé par la Mairie, a pour mission de proposer l'ensemble des scénarios de rénovation possibles.

Lors de la journée du patrimoine le 15 septembre 2023, nous avons signé une convention tripartite entre la commune de la Saussaye, la fondation du patrimoine et l'A.S.P.S. Cette convention permet de collecter des dons dans le cadre de la rénovation des vitraux de la collégiale St Louis ainsi que la reprise des enduits de

la chapelle à la Vierge. L'objectif de la collecte est fixé à 10 000 €, ce qui assure une prime de la part de la fondation du patrimoine. L'A.S.P.S., au terme des travaux, viendra compléter cette opération. L'appel d'offres pour le lancement des travaux devrait être déposé au premier trimestre 2024.

2024 sera ainsi une année d'investissements importants avec notamment la rénovation énergétique des trois bâtiments scolaires et la renaturation des cours d'école. Les travaux devraient être lancés au printemps prochain.

Par ailleurs, suite à la vente d'une parcelle de terrain rue de Bostenney, un nouveau cabinet médical va voir le jour. Les Docteurs Barbara Le Foll, Amélie Lebreton et Rémi Croquet vont se doter d'un nouveau cabinet médical afin d'accueillir leurs patients. La construction d'un parking pour compléter le projet sera financée par la commune et l'agglomération. Je profite de cet éditorial pour remercier le Docteur Laurent Beuvin, parti en retraite en juin dernier.

Enfin, nous allons procéder au recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024. C'est un moment important pour notre commune mais aussi un acte de citoyenneté pour tous les saulcéens. Je vous remercie d'avance de réserver le meilleur accueil à nos agents qui se présenteront à vous en début d'année.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur ainsi que la réussite aussi bien professionnellement que personnellement.

Bonne et heureuse année 2024

Très chaleureusement, **Didier GUÉRINOT**

Nous joindre

Tél. : 02 35 87 83 13

Mail : contact@lasaussaye.fr • Site internet : lasaussaye.fr



SIGMA
PATRIMOINE

Gestion de Patrimoine pour les particuliers et les entreprises

Travaux



Rénovation des Écoles

Nous vous avons déjà exposé ce sujet dans les 2 dernières Feuilles de Saule, notamment sur les raisons de cette rénovation.

Pour rappel, cette rénovation comprend principalement :

- Une isolation par l'extérieur et des changements de fenêtres et portes pour réduire les pertes thermiques ;
- Une rénovation des sanitaires ;
- Un embellissement des salles de classes et accès ;
- Une végétalisation des cours.

Le groupement de maîtrise d'œuvre Emmanuel Côme/Échos, qui a été retenu lors de l'appel à maîtrise d'œuvre, a travaillé et nous a permis de définir le projet sur le plan architectural, nous a proposé des solutions pour atteindre l'objectif en terme d'économie d'énergie mais aussi pour la végétalisation des cours et nous a transmis les premiers estimatifs financiers.

La phase d'appel d'offres aux entreprises est maintenant en cours, pour des travaux qui vont commencer dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

Les travaux se feront école par école, environ 4 à 5 mois pour chacune.

Ces travaux ne sont pas compatibles avec des écoles occupées pour l'enseignement pour de nombreuses raisons. Cela conduira donc à l'installation de classes provisoires qui seront implantées contre le centre de loisirs, avec les mêmes moyens que les classes habituelles. Bien sûr, pendant la durée des travaux, il va y avoir des modifications dans les habitudes des enfants, des enseignants et des parents. Les gênes occasionnées seront réduites tant que faire se pourra, mais il y aura sans doute des difficultés. Nous espérons que celles-ci seront bien comprises car ce sera quand même une phase de transition vers des écoles rénovées pour l'avenir.



École

Découverte de la mer à Saint Lunaire

Trois enseignantes motivées de l'école primaire Fleming 2 vont faire découvrir la côte maritime française aux 61 élèves de CP et CE1.

Ils vont partir pendant 4 jours et 3 nuits à Saint-Lunaise, en mai 2024 pour une approche du milieu marin à travers divers jeux. Les enfants vont s'imprégner du monde marin et découvrir ce nouvel univers.

Au programme :

- Lecture de paysages, vocabulaires des côtes ;
- Jeux sensoriels permettant de découvrir le sable, les algues, les coquillages (Land art) ;
- Observation de la mer, explication du phénomène des marées ;

- La laisse de mer : récolte, tri, observation et identification des différents éléments que l'on trouve sur la plage ;
- Pêche à pied pour observer et identifier la faune et la flore marine et visite du port de pêche (visite de la criée, des différents types de pêches et des bateaux) ;
- Visite de Saint Malo (sous forme d'un jeu de piste, les enfants vont découvrir l'histoire de la ville, les remparts, ses personnages).

Ce projet est soutenu en partie par la Mairie de la Saussaye et les communes environnantes. Afin de réduire les coûts pour les familles, plusieurs manifestations sont menées par l'école (tombolas, chocolats de Noël, vente de bulbes ou galettes...) et des dons peuvent être adressés à la coopérative scolaire.

Accueil ados à la Saussaye!

Depuis juillet 2023, la commune de La Saussaye et la Communauté Agglo Seine Eure ont ouvert un club ados pour les jeunes de 11 à 17 ans. L'espace se situe entre l'école Fleming 1 et le collège, dans les constructions modulaires.

L'espace ados vous accueille:

- pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi de 16 heures à 18h30;
- les mercredis de 14h à 18h30;
- pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9 heures à 18h30.

Les activités proposées et les sorties sont multiples: activités sportives, cinéma, patinoire, parc d'attractions, veillées, jeux collectifs...

C'est un lieu d'accueil, de rencontre, d'échanges et de détente dans un environnement chaleureux où chacun est libre de s'exprimer.

Pour tous renseignements complémentaires

N'hésitez pas à joindre Brian CHARLIER
coordinateur Ados Agglo Seine Eure

brian.charlier@seine-eure.com - 07 81 26 96 19



La commune est heureuse d'inviter les jeunes Saucécens à la traditionnelle sortie Parc Astérix!

Le samedi 20 avril 2024

Les conditions pour participer à cette sortie sont:

- Résider à la Saussaye
- Être né(e) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2012
- Avoir envie de passer une superbe journée

Le départ est prévu devant le collège de la Saussaye à 7 heures pour un retour vers 20 heures. Nous prévoyons des groupes de 10 jeunes maximum pour 1 accompagnateur.

Divertissement, amusement, détente seront au programme.

Possibilité d'amener son pique-nique ou fournir de l'argent de poche afin de se restaurer sur place.

Sortie prise en charge intégralement par la commune (Transport + entrée du parc).

POUR VOUS INSCRIRE,
il vous suffit de remplir le coupon-réponse
et le transmettre à la Mairie
de la Saussaye au plus tard le **15/03/24.**

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tél. :

PARENT

Nom :

Prénom :

Tél. :

Je souhaite venir au parc Astérix le 20/04/24.

Je souhaite accompagner les jeunes à la sortie du parc Astérix si des accompagnateurs sont recherchés



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store** (Android), **App Store** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Aux P'tites Douceurs

Boulangerie - Pâtisserie

50, rue Abbé Bellemin - 27370 La Saussaye
09 78 80 15 86 - auxptitesdouceurs@gmail.com

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h30-13h30 / 15h-19h30
Dimanche : 7h30-13h - Fermé le mercredi

Investissements 2023 – Synthèse financière

Nous sommes sensiblement à mi-mandat de la mission qui nous a majoritairement été confiée lors des dernières élections municipales, et nous vous sommes redevables de nos choix d'investissements, tant vis-à-vis de notre feuille de route, que du volet financier des différentes opérations d'ores et déjà réalisées. À ce titre, nous sommes en mesure de vous présenter ci-après l'impact budgétaire, présent ou à terme, des décisions que nous avons validées.

Il est à noter que si les sommes totales dépensées peuvent parfois effrayer, celles-ci sont très largement à pondérer par les différentes subventions qui s'y rattachent. Le montant que nous devons retenir est le reste à charge de la municipalité.

Les subventions que nous obtenons ne sont ni un dû, ni automatiques. Elles sont le fruit de notre relationnel de longue date avec les différentes instances ou partenaires financiers, tant pour les identifier, pour en formaliser les demandes, pour défendre nos dossiers, et bien sûr en obtenir le recouvrement.

La Maison du Sonneur :

En ce qui concerne les dépenses, il est à noter que le montant final du marché (316 469 €) est très proche du montant initial validé (315 231 €), malgré les plus-values générées par des avenants incontournables dans un chantier de rénovation lourde, et malgré les révisions de prix contractuelles que les entreprises nous ont facturées dans le contexte d'inflation que nous avons traversé.

Les coûts annexes sont constitués par la Maitrise d'œuvre (28 639 €), les missions de coordination sécurité (3 456 €), les diagnostics avant travaux (1 890 €) et les coûts de raccordement électrique (677 €).

SYNTHÈSE FINANCIÈRE MAISON DU SONNEUR		
	Dépenses (€)	Recettes (€)
Montant final du marché TTC	316 469	
Coûts annexes TTC	34 716	
Récupération de TVA		48 516
Subventions obtenues		172 358
Dons reçus		500
TOTAL	351 185	221 373
Reste à charge communal	129 812	



Au-delà de l'intérêt patrimonial de cet investissement, le reste à charge instantané ci-dessus peut paraître conséquent. Il faut cependant noter que l'estimation du prix de la Maison du Sonneur après travaux fait apparaître une plus-value immobilière très significative par rapport au prix d'avant travaux.

Par ailleurs, la mise en location va générer des recettes communales d'environ 6 200 € par an.

On peut considérer que dans 10 ans, le reste à charge actuel de 129 812 € sera complètement neutralisé par la plus-value immobilière en cas de vente et les recettes de location.

L'extension et la réhabilitation des locaux de la Mairie :

En préambule, il faut que considérer que cet investissement concerne, non seulement l'extension de raccordement entre l'ancien bâtiment et le nouveau bâtiment (ex-trésorerie) de la Mairie mais également les travaux de réhabilitation intérieure de l'ancien bâtiment, incluant le transfert de l'agence postale et la réalisation de sanitaires publics.



En ce qui concerne les dépenses, il est à noter que le montant final du marché (305 145 €) est d'environ 6 % supérieur au montant initial validé (288 010 €). Malgré nos diagnostics d'avant travaux, nous avons dû faire face à un certain nombre d'aléas générateurs d'avenants en plus-value, et nous avons également été soumis aux révisions de prix contractuelles que les entreprises nous ont facturées.

Les coûts annexes incluent la prestation de l'architecte d'avant-projet (3 000 €), les coûts de Maitrise d'œuvre (28 110 €), les missions de coordination sécurité (3 576 €) et de contrôle technique (7 056 €), les diagnostics avant travaux (5 000 €), les coûts de raccordement électrique et Gaz (5 314 €) et les coût d'acquisition du mobilier de la salle du Conseil (4 898 €).



Investissements 2023 – Synthèse financière

SYNTHÈSE FINANCIÈRE EXTENSION MAIRIE

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Montant final du marché TTC	305 145	
Coûts annexes TTC	56 954	
Récupération de TVA		49 556
Subventions obtenues		221 844
TOTAL	362 099	271 400
Reste à charge communal		90 699

Le reste à charge ci-dessus est significatif mais trouve sa raison d'être dans l'obligation de travaux qui nous était imposée par la vétusté de notre ancienne mairie, ainsi que sa non-conformité aux normes imposées à un bâtiment recevant du public. (Pour mémoire et compte tenu de l'urgence, les mariages, les conseils municipaux et certaines réunions officielles ont dû être relocalisés hors Mairie pendant plusieurs années).

Nous bénéficions dorénavant de magnifiques locaux reconfigurés à neuf, tant pour les besoins de la Mairie (Salle de Mariage, de Conseil, salles de réunions complémentaires à disposition notamment des associations) que pour ceux de notre Agence Postale, sans oublier la mise à disposition de sanitaires publics.



Installation de Bornes Incendies complémentaires:

SYNTHÈSE FINANCIÈRE BORNES INCENDIES

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Coûts de l'opération TTC	27 358	
Récupération de TVA		3 740
Subventions obtenues		13 623
TOTAL	27 358	17 363
Reste à charge communal		9 996

Préau de l'école Maternelle:

SYNTHÈSE FINANCIÈRE PRÉAU ÉCOLE MATERNELLE

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Coûts de l'opération TTC	59 112	
Récupération de TVA		8 081
Subventions obtenues		35 300
TOTAL	59 112	43 381
Reste à charge communal		15 731



Travaux récents ou en cours:

En complément des investissements significatifs détaillés précédemment, vous avez certainement constaté la fin des travaux concernant l'anneau des cars et les abords du collège, ainsi que les travaux en cours d'enfouissement des réseaux de la route de Saint-Cyr (2^e tranche), de la voie piétonne (Sente Flux) reliant la rue Abbé Bellemin à l'entrée de Saint Pierre des Fleurs, via le collège, ainsi que la viabilisation et la préparation des abords de notre futur cabinet médical.

Nous vous tiendrons informés des synthèses financières de ces différents chantiers récents ou en cours dès leurs achèvements.

Conclusions:

Forts de nos excédents de fonctionnement 2022, l'exercice 2023 nous a permis de continuer à mettre en œuvre une politique raisonnée d'investissements, sans nouveau emprunt, sans alourdir notre dette par habitant et sans hypothéquer notre capacité d'emprunts futurs en cas de besoin.

Nous souhaitons que les informations qui précèdent vous rassurent sur le bon contrôle de nos finances municipales et en particulier sur la gestion de nos investissements; nous vous assurons de la mobilisation de toute notre équipe en ce sens et restons à disposition de chacun d'entre vous pour complément éventuel d'informations.

TAXI DES THUITS SASU



taxidesthuits@orange.fr

Tél. 06 82 07 86 05

Tél. 06 85 96 89 66

34, rue Henri de Campion - 27370 Le Thuit-de-l'Oison

- Commune de stationnement La Saussaye n°1
- Commune de stationnement Le Thuit-de-l'Oison n°1-2-3



Hommage à Évelyne Poilvet

Nous souhaitons rendre hommage à Évelyne Poilvet qui nous a quittés brutalement le 3 octobre dernier. Évelyne aurait eu 75 ans le 26 novembre. Évelyne n'était pas seulement

notre amie, elle était une personne joyeuse, pleine de vie et donnait aux autres.

Son attachement pour notre commune, et en particulier nos aînés, était sans faille. Lors de ses mandats de conseillère municipale elle a apporté son expérience d'aide à domicile, aux habitants dans le besoin, par le biais du CCAS. Elle prenait des nouvelles des personnes seules et rendait visite aux séniors pour leur anniversaire. Elle accompagnait souvent lors des voyages et participait activement aux repas des anciens de notre commune ...

Elle avait choisi de nous quitter pour rejoindre sa famille et espérer des jours heureux près de ses enfants.

Nos pensées vont aujourd'hui à Guy, notre ami à qui nous souhaitons beaucoup de courage...

Évelyne nous pensons à toi très fort



État civil

Naissances

BLANCHARD Charly : 15/05/2023
RAMTANI Nahil : 26/05/2023
BRICNET Mathilde : 03/02/2023
AGASSE Léon : 20/08/2023
DIOP Ngone, Djaba : 17/10/2023
DUPRÉ Manon : 19/10/2023
PITETTE Robin : 26/12/2023

Mariages

LEFEBVRE Alexandre & DENOYER Adélaïde : 17/06/2023
GRAIGNON Pascal & RICHARD Michèle : 17/06/2023
FOUGEREUX Guillaume & CHIRON Sandrine : 29/07/2023
SAMSON Michel & DE SAINT-JORRE Peggy : 01/09/2023

Décès

DELOUX Marie-Josèphe : 27/06/2023 (91 ans)
LEFEBVRE Michel : 28/07/2023 (75 ans)
REYMANN Paul : 01/08/2023 (89 ans)
LÉPYCOUCHÉ Philippe : 04/08/2023 (64 ans)
HUBERT Jenny : 18/08/2023 (93 ans)
ÉNOÉ Antoinette : 08/09/2023 (100 ans)
DEMARQUE Roselyne : 24/11/2023 (95 ans)
DIEUDONNÉ Guy : 30/11/2023 (84 ans)
BAILLEUL Annick : 13/12/2023 (75 ans)
BUISSON Jacqueline : 14/12/2023 (95 ans)
GERMAIN André : 14/12/2023 (84 ans)
NICOLLE Monique : 21/12/2023 (78 ans)
CHEVALLIER Jean : 22/12/2023 (82 ans)

Agenda des manifestations

JANVIER

12 : Vœux du Maire

13 : Assemblée générale - **A.V.A.L.S**

19 : Assemblée générale - **C.L.O.S.**

FÉVRIER

Commande en février et retrait le 23/03 :
Opération Cloches de Pâques en chocolat - **A.S.P.S.**

14 : Heure du Conte « Carnaval » 14 h 30-16 h 30 (5-8 ans),
Bibliothèque

MARS

9 et 10 : Proposition de 3 stages :
YOGA-TAICHI-QIGONG de 2 h 00 chacun
pour adhérents et extérieurs, **Yoga**

16 : Soirée dansante
ASPS et New Country Band

16 et 17 : Salon du livre - **Mieux Vivre**

23 et 24 : Foire à tout - **JUDO**

27 : Heure du conte « Pâques » 14 h 30-16 h 30 (5-8 ans),
Bibliothèque

AVRIL

7 : **LOTO**, à partir de 11h 00 : **C.L.O.S.**

13-14 : Foire à tout - **A.P.E.**

MAI

8 : Commémoration

JUIN

1 et 2 : Salon Bien-être - **Mieux Vivre**

8 et 9 : Salon de l'artisanat à l'église Saint Martin - **ASPS**

9 : Élections européennes

15 : Kermesse - **A.P.E.**

16 : Foire à tout - **A.V.A.L.S.**

Date à préciser : Vente de livres d'occasion - **Bibliothèque**



B.A. Énergéticienne

Soins énergétiques

Magnétisme, LaHoChi, Reiki

Fatigue, stress, anxiété, douleurs physiques, bloqué(e) dans la vie...

Écoutez votre corps, il vous parle !

Je communique avec votre corps et je libère vos blocages.
Prenez soin de vous, prenez rdv !

15, rue Lesage Maillé - 27370 La Saussaye - Port. 07 83 20 39 20
Rdv possible en ligne via mon site www.ba-energeticienne.fr ou sur Résalib

Résalib



Site Internet



Facebook

